

## La technologie génétique ouvre de nouvelles perspectives

Vos gènes déterminent plus que la couleur de vos yeux ou votre aspect physique. La génétique a une énorme influence sur votre propension et celles de vos enfants à développer certaines maladies. La bonne nouvelle est que la recherche sur le génome (l'ensemble de vos gènes) fait des progrès considérables donnant lieu à l'approbation régulière de nouveaux médicaments destinés aux personnes qui présentent des facteurs génétiques rares. Et ces progrès offrent de nombreuses opportunités d'investissement tout au long de la chaîne de valeur du génome.

### Le coût du séquençage d'ADN baisse de manière continue



Source : National Human Genome Research Institute et Illumina.

- Le coût du séquençage du génome humain a nettement baissé depuis 2001. D'après Illumina, leader des technologies d'analyse génétique, l'objectif est d'atteindre un coût de 100 \$. Plus de 1,5 million de génomes ont été déjà pu être séquencés et analysés.
- Le séquençage nouvelle génération (NGS), qui permet d'analyser le génome, réduit les coûts de traitement et améliore la précision du diagnostic, ainsi que l'efficacité des soins. Grâce aux progrès du NGS, la recherche et le développement de médicaments et d'outils de diagnostic continuent d'accélérer.
- L'analyse génétique devient une priorité à l'échelle mondiale. Aux États-Unis, l'étude « All of Us » vise à identifier des liens entre la génétique et diverses maladies ; et plus de 40 autres pays conduisent des initiatives pour analyser la séquence génétique de leurs citoyens. Les découvertes qui vont en résulter permettront d'encourager les recherches sur des maladies ciblées.
- Des opportunités d'investissement existent parmi les fabricants d'outils d'identification de liens entre la génétique et les conditions médicales, les entreprises qui dépistent les anomalies génétiques et les compagnies pharmaceutiques et biotechnologiques développant des traitements pour les maladies liées à des mutations génétiques.

Le chiffre qui suit représente la position d'Alger, en pourcentage des actifs sous gestion, au 31 mars 2019 : Illumina, 0,8 %.

Les opinions exprimées sont celles de Fred Alger Management, Inc. en juin 2019. Ces opinions sont sujettes à modification à tout moment et ne garantissent pas la performance future des marchés, de tout titre ou fonds géré par Fred Alger Management, Inc. Ces opinions ne visent pas à fournir des conseils en investissement et ne sauraient être considérées comme une recommandation à acheter ou vendre des titres.

Le présent document s'adresse aux professionnels de l'investissement et investisseurs qualifiés (tels que définis par les réglementations MiFID/FCA). Fourni à titre indicatif uniquement, ce document a été préparé pour le compte des investisseurs. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation auprès d'une personne résidant dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou permise, ou auprès d'une personne considérée comme destinataire illégal, et doit être utilisé exclusivement par les bénéficiaires et destinataires initiaux. Le bénéficiaire initial demeure seul responsable de toute distribution ultérieure de ce document, pour laquelle il devra s'assurer qu'aucune législation ou réglementation locale n'a été enfreinte. Le présent document ne doit pas être distribué aux États-Unis.

Toutes les opinions exprimées dans le document sont valables à la date de publication. Sauf indication contraire, les données, modèles et autres statistiques sont issus de nos archives internes. Nous attirons l'attention sur le fait que la valeur des investissements des comptes discrétionnaires et le revenu qui en découle peuvent fluctuer et qu'il est possible pour un investisseur de subir des pertes, notamment la perte du capital investi. Les investisseurs doivent être parfaitement conscients des risques associés à leurs investissements, et procéder à des investissements conformément à leurs objectifs et niveaux de tolérance au risque. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.** Les investisseurs dont la devise de référence est différente de celle de leurs actifs sous-jacents investis peuvent être soumis à des fluctuations de taux de change susceptibles de modifier la valeur de leurs investissements.

Certains produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certaines juridictions, conformément aux réglementations locales applicables à ces personnes ou juridictions. **PLUS PARTICULIÈREMENT, CETTE PRÉSENTATION N'EST PAS DESTINÉE AUX « US PERSONS », TELLES QUE DÉFINIES PAR LA LOI AMÉRICAINE SECURITIES ACT DE 1993 (TELLE QUE MODIFIÉE) ET AUX PERSONNES PRÉSENTES PHYSIQUEMENT SUR LE TERRITOIRE DES ÉTATS-UNIS.**

**Information relative au risque : Tout investissement en bourse implique des gains et des pertes et ne s'adresse pas à tous les investisseurs.** Les valeurs de croissance ont tendance à être plus volatiles que d'autres actions car leurs cours en bourse sont plus souvent en lien avec leurs bénéfices et peuvent se montrer plus sensibles aux évolutions politiques, économiques et du marché. Les sociétés des secteurs des technologies et de la santé peuvent être fortement impactées par la concurrence, l'innovation, la réglementation et l'obsolescence des produits, et leurs titres peuvent par conséquent être plus volatils que ceux des entreprises d'autres secteurs.

**Informations importantes pour tous les investisseurs :** Alger Management, Ltd. (numéro d'immatriculation 8634056, domiciliée 78 Brook Street, Londres W1K 5EF, Royaume-Uni) est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority pour la distribution de produits et services financiers réglementés. FAM et/ou Weatherbie Capital, LLC, conseillers en investissement aux États-Unis, interviennent comme sous-gérants de portefeuille pour les produits financiers distribués par Alger Management, Ltd.

Fred Alger & Company, Incorporated n'est pas une personne autorisée aux fins de la loi 2000 de la Financial Services and Markets du Royaume-Uni (« FSMA ») et les informations présentées ici n'ont pas fait l'objet d'une validation par une personne autorisée au sens de l'article 21(2)(b) de la FSMA.

**Informations importantes pour les investisseurs britanniques :** La distribution de cette présentation est limitée par la loi au Royaume-Uni. Ainsi, cette présentation est exclusivement fournie et destinée aux personnes résidant au Royaume-Uni pour lesquelles l'on estime raisonnablement que de telles offres peuvent leur être communiquées par une personne non autorisée en vertu d'une exemption de l'Ordonnance 2005 (« FPO ») de la Loi 2000 Financial Services and Markets (Offre financière). Il s'agit notamment : (A) de personnes disposant d'une expérience professionnelle dans un domaine apparenté à l'investissement et (b) d'organismes, entreprises, partenariats, associations non constituées en personne morale, Trusts, etc. fortunés qui relèvent de l'article 49 de la FPO. La plupart des règles définies par le FSMA pour la protection des clients particuliers ne sont pas applicables, et les indemnités prévues dans le cadre du programme d'indemnités en matière de services financiers (« Financial Services Compensation Scheme ») au Royaume-Uni n'est pas disponible.